

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2024 A 20 HEURES**

**Session ordinaire**

**Date convocation : 19/04/2024**

**PRESENTS** : Jean-Pierre BOUTTER, Claude GIROD, Christophe BUGUET, Jacques CACHOT, Guy MULLOT, Emilie FERRAND, Anthony BOISSON, Alain LABET, Juliette CANQUE, Richard CANQUE, Isabelle HOUTART

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jacques CACHOT

## **- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22/02/2024**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22/02/2024.

## **- PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE :**

Suite aux augmentations successives des mutuelles, le seuil maximal de participation à la protection sociale complémentaire des agents passe de 5 € à 10 € à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2024

**Vote pour : Unanimité**

## **- TARIF OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

Installation fixe d'un boulanger le mercredi matin sur le domaine public. Interdiction de faire une occupation des sols gratuitement. Le Conseil Municipal décide de fixer le montant de la redevance à 1 euro symbolique par mois soit 12 € pour l'année 2024.

**Vote pour : Unanimité**

## **- ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA SCI LABET ET LA COMMUNE :**

L'échange de terrain entre la SCI Labet et la Commune voté en novembre 2023 est modifié. La SCI Labet demande d'intégrer la partie du terrain communal de 31m<sup>2</sup> (hors voirie) avec possibilité de servitude, sachant que la SCI Labet donne 67m<sup>2</sup> à la Commune. Le regard actuel sera légèrement déplacé pour rester sur la partie communale. Frais de notaire à la charge de la SCI. Servitude : Le terrain échangé par la commune ne pourra pas être clôturé.

Le toit qui sera sur la parcelle échangée est à hauteur homologuée de 4,29 m pour que les camions passent en dessous.

Alain Labet étant concerné ne prend pas part au vote

**10 voix pour**

## **- DEMANDE D'ACHAT DE TERRAINS :**

Un propriétaire d'Augisey souhaite acheter des parcelles au lieu-dit « En Frêne » au bord de la route pour les transformer en prés et mettre les abreuvoirs au bord de la route. Ces parcelles sont classées en bois et gérées par l'ONF.

Le Maire fait remarquer que la parcelle vient d'être replantée par l'Office National des Forêts.

**Vote contre la vente du terrain : Unanimité**

## **- DEMANDE DE LA FNACA D'UNE INSCRIPTION SUR LE MONUMENT AUX MORTS :**

La FNACA demande à la Commune d'ajouter sur son Monument aux Morts une plaque gravée avec les dates de la guerre d'Algérie.

Le Monument aux Morts porte le nom des victimes de guerre de la commune. Il n'y en a pas eu en Algérie. Il est précisé qu'est déjà indiqué sur le monument : « Afrique du Nord » - « Indochine »

**Vote contre pose de la plaque : Unanimité**

### **- TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL :**

La locataire du logement communal est partie et il est nécessaire de rénover ce logement avant de le remettre à la location.

3 devis ont été établis. Le Conseil Municipal retient celui de l'entreprise Mercier pour un montant total de travaux de 14 077.08 € TTC.

**Vote à l'unanimité**

### **- SITE INTERNET DE LA COMMUNE :**

Afin que la secrétaire de Mairie puisse intégrer directement les informations sur le site internet et de permettre un paiement par la commune et non via le CAER, il est envisagé de refondre le site internet (créé il y a une dizaine d'années). Au-delà d'être une vitrine réactualisée et séduisante de notre commune, le site permet à chacun de chercher de l'information au moment où il le souhaite et à la secrétaire de mairie de transmettre les informations qu'elle détient.

Le développement du site internet sera réalisé en collaboration avec l'Association des Maires Ruraux (abonnement incontournable à l'association de 100€/an). Le plan du prochain site est présenté par Isabelle Houtart au cours du conseil municipal. Nouveauté prévue : intégration de toutes les démarches administratives directement reliées aux services publics correspondants.

Chacun est convié à regarder le site actuel et à indiquer les informations complémentaires qu'il souhaiterait voir intégrer.

Aucun coût de développement. Coût annuel d'hébergement du site : 220 euros/an afin d'avoir un nombre illimité de pages. Le nom du site sera maintenu : [www.communederotazier.com](http://www.communederotazier.com)

L'ensemble des conseillers municipaux est d'accord avec la gestion de cette option.

### **- TOUR DE GARDE ELECTIONS EUROPEENNES DU 09 JUIN 2024 :**

Le Conseil Municipal organise les tours de garde des élections européennes du 09 juin 2024.

### **- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Courrier de la famille d'une administrée envoyé à chaque membre du conseil municipal concernant des dégradations. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Le Conseil Municipal apportera une réponse à l'expéditeur.
- Une plainte a été déposée pour nuisance sonore due à un climatiseur. Le Maire a demandé au propriétaire d'effectuer les travaux nécessaires pour pallier le bruit.
- Fibre : une nouvelle tranche de travaux doit débuter prochainement au village, Chemin de Biefoux et sur la RD44 Pont de Vincelles.
- VC1 : Elargissement effectué et gravillonnage prévu dès les beaux jours.
- Chemin de Frêne : les travaux débuteront dès que le temps le permettra.
- Une aide financière sera apportée au Souvenir Français pour l'entretien des tombes des personnes mortes pour la France.
- Fuite d'eau au chalet de la Combe : sera réparée mi-mai par le SMEA.
- SPA nécessité de renouvellement de bons de stérilisation des chats pour 2024

Le Maire,  
Jean-Pierre BOUTTER



Le Secrétaire,  
Jacques CACHOT

